



## **Rôle des Organisations internationales (par John Ellis)**

Les scientifiques des pays émergents ne disposent généralement pas de laboratoires bien équipés dans leur pays. Il est donc vivement attendu de la part des Organisations internationales qu'elles leur offrent un accès à des infrastructures de recherche majeures, suivant l'exemple donné par le CERN.

Les laboratoires internationaux peuvent servir de tremplin pour les jeunes talents issus de pays émergents, en leur donnant un point focal pour se constituer un réseau et collaborer avec des scientifiques plus âgés de leur propre diaspora ainsi qu'avec des scientifiques de tous âges provenant de pays industriels plus avancés.

Les Organisations Internationales devraient encourager les membres des diasporas travaillant dans leurs laboratoires à développer des contacts avec les jeunes scientifiques issus de leur pays d'origine, par exemple par la co-tutelle d'étudiants.

La valeur de ces contacts serait maximisée si les Organisations Internationales maintenaient les contacts avec les scientifiques après leur retour dans leur pays d'origine et les soutenaient durant leur période de réinsertion.

Pour permettre la collaboration à distance de scientifiques travaillant dans des pays émergents, les Organisations internationales devraient soutenir des initiatives de réseaux mondiaux.

Les Organisations internationales devraient aussi permettre aux scientifiques qui sont rentrés de "recharger leurs batteries" de recherche en leur offrant la possibilité de passer des périodes sabbatiques dans leurs laboratoires, à l'exemple de l'ICTP.

Les Organisations internationales devraient être ouvertes à une mobilité bilatérale en permettant à leur personnel des missions axées sur la pédagogie, le tutorat et la collaboration.

Les Organisations internationales devraient fournir un libre accès à l'information scientifique qu'ils produisent, tant pour leurs publications que pour les enregistrements vidéo de séminaires et de cours, à l'exemple de l'ICTP et du CERN.

Des accords formels entre les Organisations internationales et les gouvernements sont souvent un cadre essentiel à la coopération. Sans de tels accords, les gouvernements des pays émergents ne soutiennent pas leurs scientifiques financièrement dans des travaux de collaboration.

Les Organisations internationales devraient encourager le partage des meilleures pratiques dans la gestion de la recherche.

Les Organisations internationales devraient encourager des collaborations trilatérales entre eux, les pays émergents et les pays avancés.

L'ICTP et CERN sont encouragés à approfondir et étendre leur collaboration existante pour fournir des opportunités de recherche à des scientifiques de pays émergents.